Anne Hidalgo veut une loi sur l'accueil qui répartisse les migrants de Paris en province

06/07/2017 à 19h32

Lors d'une conférence de presse Porte de la Chapelle, la maire de Paris a dénoncé une situation "intenable et indigne".



"La situation est intenable et indigne." Lors d'une conférence de presse tenue ce jeudi Porte de la Chapelle, la maire de Paris Anne Hidalgo a pressé l'Etat et les élus locaux d'"aller vite" sur la question des migrants. Plaidant pour l'adoption d'une loi sur l'accueil des migrants et l'intégration des réfugiés, la maire de Paris a également avancé plusieurs propositions allant de la hausse des moyens financiers à la mise en place d'une agence dédiée.

(…) Au menu de ce texte, d'une dizaine de pages, tout d'abord la volonté de la Ville de Paris d'"apporter une réponse solidaire et efficace à l'urgence migratoire", avec comme mesure phare une "répartition organisée des migrants sur l'ensemble du territoire". Pour ce faire, la Ville de Paris propose que les ministres compétents répartissent entre les départements le nombre de migrants, en tenant compte de "critères démographiques et économiques".

(…) L'Express